

## Des retours d'expériences de restauration

Vous trouverez dans cette partie des exemples de préservation et de restauration physique des cours d'eau, sélectionnés pour illustrer la restauration des processus hydromorphologiques dans une approche fonctionnelle globale<sup>1</sup>.

Ces exemples illustrent douze grandes catégories d'opération.

### ■ **Préservation :**

- définir un espace de mobilité ;
- acquérir des zones riveraines aux cours d'eau ;
- mettre en place une protection réglementaire (arrêté de biotope, réserves naturelles régionales...) sur les cours d'eau.

### ■ **Restauration :**

- l'effacement total ou partiel d'obstacles transversaux ;
- la suppression ou dérivation d'étangs sur cours d'eau ;
- la reconnexion des annexes hydrauliques ;
- la reconstitution du matelas alluvial ;
- la suppression des contraintes latérales ;
- la modification de la géométrie du lit mineur ou moyen ;
- le reméandrage ;
- le retour du cours d'eau dans son talweg d'origine ;
- la remise à ciel ouvert d'un cours d'eau.

## Une description des types d'opération

Chaque catégorie d'opération est décrite succinctement dans une fiche introductive pour :

- cibler et identifier les objectifs hydromorphologiques et écologiques ;
- répondre à quelques idées reçues ;
- présenter des exemples de techniques envisageables.

Cette fiche aborde également les mesures complémentaires éventuellement à associer, des mises en garde concernant la conception du projet, des liens vers de la bibliographie et des documents techniques.

## Plus de quatre-vingts retours d'expériences présentés

Chaque catégorie d'opération est illustrée par des exemples d'actions entreprises sur le territoire (un à vingt exemples environ). Pour chacun d'entre eux, vous pourrez découvrir le contexte dans lequel l'action a pu émerger, la nature des travaux entrepris, les suivis menés, le bilan de l'action, les perspectives et les outils de valorisation utilisés. Les gains biologiques et les aspects économiques et sociétaux sont également rapportés quand les données existent. D'autre part, le contact vers le maître d'ouvrage ainsi que des liens vers des références bibliographiques sont également disponibles.

Enfin, les fiches retours d'expériences regroupent des informations sur les coûts de chaque opération de restauration présente dans le recueil. La description de ces coûts est divisée en 4 sous-parties :

- coût des études : comprend le coût des études préalables et des études de suivi quand celles-ci existent ;
- coût des acquisitions : représente les coûts des parcelles foncières acquises ;
- coût des travaux et des aménagements : regroupe à la fois le coût de réalisation des travaux de restauration et la mise en place de travaux complémentaires ;
- coût de la valorisation : représente les coûts de communication en faveur de l'opération une fois les travaux terminés (parution d'articles, sentiers pédestres, panneau d'information...).

**Les coûts rencontrés dans le recueil ne sont pas systématiquement caractéristiques de la technique de restauration employée.**

Les variations du coût par mètre linéaire et par unité de largeur peuvent en partie s'expliquer par la réalisation éventuelle de mesures complémentaires et/ou par la structure en charge de la maîtrise d'oeuvre.

Ces retours d'expériences peuvent ainsi servir d'appui à un acteur de l'eau pour l'élaboration d'un argumentaire auprès d'élus. Ces fiches apportent aussi des éléments de réponse quant à l'utilisation et au dimensionnement de certaines techniques. Elles ne permettent cependant pas la prise de décision quant au choix de l'action à mener. Un diagnostic préalable doit toujours être réalisé.

1 - Ces retours d'expériences ont été rapportés par les délégations interrégionales et les services départementaux de l'Onema ainsi que par les agences de l'eau. La fédération nationale de la pêche en France a également été sollicitée.



Loin d'être exhaustifs, les cas présentés donnent cependant une idée des actions menées depuis les années 1990 sur le territoire métropolitain. Pour certaines opérations débutées en 2011, le recul est trop faible pour procéder à leur évaluation. Elles sont néanmoins présentées pour l'intérêt de la démarche, l'ambition de l'action ou encore l'innovation technique. Ces initiatives permettent dès aujourd'hui de faire connaître les maîtres d'ouvrages auprès du réseau des acteurs de l'eau.

Ce recueil sera régulièrement enrichi par de nouvelles fiches d'actions de restauration et par la mise à jour, après quelques années de recul, de celles d'opérations récentes. Espérons que l'ensemble de ces fiches amènera à initier de nouvelles actions de restauration contribuant au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique.

L'ensemble des fiches est disponible sur le portail zones humides <http://www.zones-humides.eaufrance.fr> dans la rubrique « Agir / Retours d'expériences ».

